



FLASH INFO

FNAIM GRAND PARIS



JURIDIQUE

Valeur verte des biens

Dans un communiqué du 14 décembre 2023, le Conseil Supérieur du Notariat s'est intéressé à la valeur verte des biens. Il a ainsi pu constater que 2022 et les premiers mois de l'année 2023, ont été marqués par une forte augmentation de la part des ventes de logements les plus économes (étiquettes F et G). Ces derniers représentent désormais 18% des ventes ce qui correspond à une hausse de 7 points en 2 ans.

La hausse en Ile de France est également particulièrement marquée. La part des ventes de ce type de logement oscillait par département autour de 10% au 2^{ème} trimestre 2021. Elle est montée à plus de 20% en petite couronne jusqu'au 2^{ème} trimestre 2023. Sur Paris, les chiffres sont encore plus élevés. Les appartements dont l'étiquette est en F ou G, représentaient 15% des ventes en 2021. Ils passaient à 29% en 2022 et ont atteint 32% au second trimestre 2023. La proportion des ventes de logements dont l'étiquette affiche une classe G a triplé. Ce communiqué met également en évidence une autre tendance, celle d'une décote significative engendrée par une étiquette F ou G.

Vous retrouverez ci-dessous ce communiqué de presse du Conseil Supérieur du Notariat ainsi que l'étude « la valeur verte des logements en 2022 ».

- [Communiqué de presse du 14 décembre 2023](#)
- [Etude « la valeur verte des logements en 2022 »](#)